

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 2 (1890)
Heft: 11

Artikel: Sur une soi-disant méthode de renforcement
Autor: E.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-525884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plaques qui joignent le bon marché à la flexibilité et à la légèreté. L'avenir seul nous apprendra si la nouveauté que je viens impartialement de décrire est appelée à remplacer son ancienne concurrente.

D^r A. MIETHE.

(Traduit de la *Photographisches Wochenblatt* du 23 octobre 1890
pour la *Revue suisse de photographie*.)

Sur une soi-disant méthode de renforcement.

Il y a plusieurs mois déjà que des journaux américains ont annoncé une méthode de renforcement des plaques au gélatino-bromure qui consiste à faire tremper le négatif dans de l'ammoniaque et de l'y laisser séjourner un temps plus ou moins long suivant l'intensité de renforcement que l'on veut obtenir, puis de laver le négatif et de le plonger dans une solution alcoolique de bromure de cadmium au $\frac{1}{1000}$. Lorsque pour la première fois nous lûmes la description de ce procédé, nous supposâmes que l'auteur avait été victime de quelque méprise et nous attendîmes une rectification.

En effet l'ammoniaque ne peut pas avoir d'action sur l'argent métallique contenu dans la gélatine ; quant au bromure de cadmium, en admettant qu'il se transforme en bromure d'argent, il n'est pas vraisemblable que cette transformation puisse opérer un renforcement de l'image négative avec l'emploi d'une solution au $\frac{1}{1000}$, et en admettant même que cette transformation eut lieu, encore est-il que c'est après et non avant le bain de bromure de cadmium que l'ammoniaque devrait être appliqué.

On voit que la rectification sur laquelle nous comptions

de la part de l'auteur de cette méthode n'était pas inutile ; mais nous l'attendîmes en vain. Le procédé fut publié par plusieurs revues américaines, puis des États-Unis il passa en Europe où il est en train de faire le tour de la presse française et allemande. Nous regrettons d'être obligé de l'arrêter à la frontière suisse ; mais en bonne conscience nous ne pouvons lui donner passage.

Nous avons expliqué tout à l'heure les motifs théoriques de notre scepticisme ; voici maintenant les expériences qui viennent les confirmer.

On a fait un cliché très faible qui, après le fixage, a été divisé en trois parties. Deux des parties ont été placées pendant une demi-heure dans de l'ammoniaque, rincées à l'eau, puis l'une d'elle a été mise pendant 5 minutes dans une solution alcoolique de bromure de cadmium au $\frac{1}{1000}$ tandis que l'autre a été mise dans de l'alcool de même concentration, mais sans ce sel. Les deux fractions de clichés ont été rincées dans de l'alcool pur, puis séchées et comparées avec le troisième fragment qui n'a subi aucun traitement.

Ce troisième fragment est légèrement moins intense que les deux premiers, mais cette différence est si faible que si l'on n'était pas prévenu elle pourrait passer inaperçue.

Quant aux fragments qui ont subi le traitement ci-dessus, ils sont absolument identiques, et il est impossible d'admettre que celui traité à l'ammoniaque et au bromure de cadmium alcoolique soit le moins du monde plus opaque que celui qui n'a subi que l'action de l'ammoniaque et de l'alcool.

Nous en concluons que le très léger renforcement opéré, identique dans les deux cas ci-dessus, ne peut provenir que de l'action de l'alcool ¹ et ne provient nullement de

¹ Cf. *Revue Suisse de Photographie*, 1890, p. 350.

l'action du bromure de cadmium. Ajoutons que le traitement préalable à l'ammoniaque ne paraît pas avoir sa raison d'être.

E. D.

Photographie des débutants.

(Suite.)

Nos six clichés sont donc développés, constatons les résultats.

La plaque numéro 1 donne un cliché un peu trop doux, manquant un peu d'opposition. Les maisons blanches deviendront trop grises au tirage, il y aura donc lieu de le renforcer ou de l'imprimer d'une manière spéciale, ce que nous verrons plus loin.

La plaque numéro 2 est très réussie à tous égards, la coloration jaune du cliché, due à l'acide pyrogallique ne nuit pas, et si nous voulons nous en débarrasser nous n'avons qu'à tremper la plaque quelques minutes dans un bain d'alun à 20 % dans lequel on met quelques grammes d'acide citrique, 5 % environ de la quantité d'eau.

La plaque numéro 3 est décidément trop développée, la figure est trop noire et au tirage ne donnerait qu'un ovale blanc avec des trous noirs pour les yeux, la bouche, etc. Il faudra donc la diminuer pour pouvoir en obtenir une épreuve convenable.

Le cliché numéro 4 est douteux, il faudra voir ce que donne une épreuve du cliché tel quel.

Le cliché numéro 5 ne vaut absolument rien. Le manque de pose est évident, et le renforcement ne servirait qu'à augmenter l'intensité de parties déjà trop intenses, et n'amènerait aucun détail puisqu'ils n'existent pas sur la plaque.